

SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES ENNAKL ET BT

A la demande du Conseil du Marché Financier, la cotation des titres ENNAKL et BT est suspendue à partir du lundi 05 novembre 2012. Cette suspension s'inscrit dans le cadre de la préparation de la cession des blocs d'actions, détenus directement et indirectement par l'Etat dans le capital des sociétés sus-indiquées.